

AGIR

Education, formation : espérance

Sommaire

● **Adhérer :**

Une décision qui engage 2

● **Formation :**

Des moyens
à la disposition du malade 6

● **Journée d'étude**

Trésorerie 10-11-12

● **Conseil National :**

- Un choix pour l'avenir 3

- Etre délégué 4

- La responsabilité
des délégués 5

● **Rechute :**

Incident de parcours 7

● **Calendrier
du mouvement
Vie Libre**

8-9

● **Réflexion**

Sectarisme
et intolérance 13-14-15

● **Pub**

Un nouveau document
disponible 16

MOUVEMENT VIE LIBRE ,

8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. (1) 47.39.40.80

Supplément à Libres N° 171

4^e Trimestre 1988

Adhérer : une décision qui engage

*Une nouvelle
campagne
d'adhésions commence.
Chaque militant
y participe
et s'efforce
de trouver
autour de lui
un nouvel adhérent,
et surtout
de ne pas oublier
les anciens.
Mais le militant
n'est pas un "marchand
de cartes",
et avant de
proposer
une carte,
il y a quelque chose
à faire :
c'est la remise
du bulletin
d'adhésion.*

Ce bulletin d'adhésion, une fois signé par le nouvel adhérent, sera examiné par le comité de section. Il prendra le moment venu la décision de remettre la carte rose au nouveau venu.

La délivrance de la carte rose suppose en effet une réflexion en équipe de la part des membres de la section, à partir des membres de l'entourage et au niveau du comité de section.

Membre actif, ce n'est pas seulement avoir la carte dans sa poche, mais cela demande entre autres les exigences fondamentales du Mouvement : abstinence, amitié, action.

Si nous constatons qu'un vrai militant n'attend pas la carte pour agir, nous savons aussi que celle-ci viendra souvent signifier son adhésion encore plus totale et son appartenance au Mouvement National. Ainsi le militant Vie Libre devenu adhérent du Mouvement aura-t-il désormais son action orientée vers les autres malades en vue de leur guérison et de leur promotion.

Il est nécessaire de remettre en même temps que le bulletin d'adhésion, la Charte, l'Histoire, le Règlement Intérieur, les Statuts, l'Esprit du Mouvement, etc..., afin que le futur adhérent connaisse bien l'association dans laquelle il s'engage.

Ce que représente notre carte de membre actif :

Cette carte est devenue familière dans le Mouvement : "La carte rose", avec toute la valeur que chacun y apporte.

Pour obtenir cette carte, nous avons en signant notre bulletin d'adhésion pris l'engagement :

- de nous abstenir de toute boisson alcoolique,
- d'aider les victimes de l'alcoolisme,

— de mener la lutte contre l'alcoolisme sous toutes ses formes, et contre toutes les causes économiques et sociales qui l'engendrent.

Que nous soyons buveur guéri ou abstinent volontaire, nous ne pouvons obtenir cette carte rose qu'après six mois d'abstinence totale.

Pourquoi ces six mois de délai ?

Ils sont nécessaires pour donner une valeur certaine à notre carte et une réalité à notre abstinence. Ce délai nous permet de mesurer les difficultés que rencontre celui ou celle qui s'abstient de toute boisson alcoolique, et, de ne signer son adhésion qu'en toute connaissance de cause.

La carte individuelle :

Le conjoint paie une cotisation moins forte, mais ne reçoit pas le journal.

Les jeunes versent une cotisation symbolique qui les engage à l'abstinence. A partir de 16 ans, ils deviennent membres actifs à part entière. Ils ont le droit de vote, mais ils ne peuvent prendre des responsabilités qu'à partir de 18 ans.

Abstinence familiale :

Pourquoi est-il souhaitable que la famille entière soit abstinente ? Pour aider le malade, certes, cela est indiscutable, mais aussi parce qu'il faut à tout prix, dans ce pays, poser à tous la question de l'abstinence. Beaucoup croient encore que l'on ne peut vivre sans alcool... "Un abstinent étonne — un couple d'abstinents fait choc" — "Une famille abstinente, c'est presque un scandale", heureux scandale ! ...qui fera poser bien des interrogations, par là-même soigner nombre de malades et contribuera au recul du fléau de l'alcoolisme, en attendant de le vaincre.

Avant la remise de la carte. N'oublions jamais que le bulletin d'adhésion est au début de la promotion !

Louis Le Blévec

Conseil National

Un choix pour l'avenir

Le Conseil National de la Pommeraye des 22 et 23 octobre 1988, devra décider des choix prioritaires pour les années à venir

L'assemblée générale de notre Mouvement National doit être, avant tout, une large concertation de tous les membres. Les résolutions prises à ce Conseil National ne produiront leurs effets

favorables que si une large majorité a le même point de vue, se sent mobilisée à l'appliquer.

Ce Conseil National 1988 sera, avant tout, un tournant pour le Mouvement. C'est ce virage qui décidera de l'avenir. C'est là que les 19.000 adhérents s'exprimeront.

Pour créer un rapport de force face à la maladie alcoolique et à l'alcoolisation, il nous faudra une plus grande efficacité de notre action, proposer une action collective à la taille de chaque section, faire connaître Vie Libre et ses originalités : ce sera l'événement 1990.

1988, année des tables rondes, nous a permis une ouverture vers l'extérieur.

1989 sera une avant-première de communication externe au Mouvement.

1990 sera l'aboutissement d'un travail et d'un projet ambitieux que tous les militants Vie Libre réunis doivent voir aboutir.

Cet événement est aussi un coup médiatique. Nous devons le réussir pour rappeler que nous sommes aussi une force révolutionnaire.

André Vuillier

Conseil National

Etre délégué

Notre assemblée générale statutaire est fixée aux 22 et 23 Octobre 1988. Etre délégué au Conseil National c'est très sérieux. Par sa délégation chaque participant(e) devient garant(e) de l'avenir de notre Mouvement.

Fier et soucieux d'appartenir à un Mouvement d'Utilité Publique et d'Education Populaire, chacun aura l'intime conviction d'être porteur et rapporteur des décisions, des orientations, des objectifs et des moyens d'action que collectivement les délégués(es) auront approuvés. Etre élu de sa structure n'est pas l'affaire de circonstances, d'intérêts personnels, de récompense ou

d'ambitions personnelles, c'est devenir le porte-voix, la courroie de transmission, le messenger des orientations de sa section, de son comité départemental ou comité régional. Il est inutile de se cantonner dans la contestation (souvent personnelle), afin que le débat d'idées ne se transforme pas en conflit de personnes. Si l'étude de la brochure spéciale conseil national se faisait en équipe

à la base comme à tous les niveaux, vous et nous aurions moins l'occasion de gâcher un temps précieux au cours de débats stériles.

Il ne faudrait cependant pas déduire que le conseil national est l'affaire de "désignés d'avance, de privilégiés". L'élection la plus largement vécue désignera chaque représentant(e) de chaque structure. Ainsi les candidats élus auront la prétention d'une large représentativité d'où l'intérêt de leur réelle participation. Leurs critiques constructives seront l'ancrage d'acier que mérite notre Mouvement National Vie Libre.

Il reste évident que, pour vivre ces moments intenses, chaque militant(e) aura comme ambition de venir au conseil national. Le délégué aura pris toutes ses dispositions au cours de ces 2 jours de travail. Il aura vécu autrement, le partage, l'écoute, la compréhension. Il (elle) retrouvera les "siens" comme avant, mais il sera "regonflé(e)" chaussé à neuf, ayant vécu d'inoubliables moments et ses premiers remerciements iront vers ceux et celles qui l'auront "délégué" au conseil national et de leur témoigner son amitié Vie Libre.

Auguste Latouche

Education, monde d'espérance

Roger Texier - 176 pages - 95 F

L'éducation devient une nécessité vitale dans un monde en pleine mutation. Cette éducation doit permettre à chacun d'ouvrir ses fenêtres sur le monde pour mieux comprendre les problèmes auxquels l'humanité est confrontée aujourd'hui.

Plusieurs séjours en Amérique du Sud ont permis à l'auteur d'ouvrir les yeux sur l'importance de l'éducation à l'échelle planétaire. Ce livre pourrait aussi bien s'intituler : Les bienfaits de l'éducation pour tous.

On y trouvera les grands moments d'une conquête qui n'est pas encore terminée : celle du droit de tous et de toutes à une formation suffisante. Et cette formation suffisante n'est pas aujourd'hui seulement nécessaire, elle est de plus en plus longue et permanente.

Une conviction simple anime tout l'ouvrage : à savoir qu'éducation et développement - le développement des personnes et des peuples - sont liés, pour le pire et le meilleur. On parie ici pour le meilleur.

Le regard du lecteur, surtout, se sentira attiré par l'avenir. A quel monde devons-nous nous préparer et préparer nos enfants ? Que pouvons-nous faire pour vaincre la faim, diffuser la santé, construire la paix ?

1. Du droit à l'éducation et de l'obligation scolaire

2. Le propos d'éduquer

3. Provocations à la réflexion d'hier et d'aujourd'hui

4. Horizons culturels pour demain

5. Education et développement.

Chronique Sociale

Ce livre est disponible au Secrétariat National

Autres livres également disponibles dans la même collection :

- Des réunions efficaces
- Pratique de l'expression
- Invitation à l'expression orale
- Vivre la communication
- Savoir rédiger
- Militer autrement
- Maîtriser la comptabilité
- Animation de groupes
- Debout les femmes

Ces livres seront disponibles au Conseil National.

Conseil National

*La dynamique
Vie Libre
est à la base
de partage,
de responsabilité,
les anciens aidant
les nouveaux
à assurer le relèvement.
Cependant,
il faut constater
que la prise
de responsabilité
a du mal
à dépasser
le stade de la section.
L'élection de délégués
aux comités
départementaux
et régionaux,
est de plus en plus
difficile.*

La dimension nationale, régionale, départementale du Mouvement n'est pas toujours bien partagée, bien comprise.

Certains pensent que ce qui compte avant tout, c'est le malade et que les structures sont parfaitement inutiles, voire mêmes gênantes pour l'action. Il s'agit là d'un raisonnement erroné. Les structures sont en effet le meilleur moyen de donner au malade la place qui lui revient dans le Mouvement, mais aussi de lutter efficacement pour sa guérison, sa promotion et la défense de ses droits. Si le Mouvement n'était pas organisé comme il est, l'audience des sections ne dépasserait pas le cadre local ou cantonal. Les malades n'auraient pas la possibilité de se faire entendre des pouvoirs publics. Leurs revendications seraient ignorées et leurs droits bafoués ou non reconnus.

Il faut donc prendre conscience de la valeur de nos structures et nous féliciter d'avoir un grand Mouvement National disposant d'une telle organisation et lui apporter notre contribution en envoyant aux divers échelons : départemental, régional, et national, des délégués conscients du rôle qu'ils ont à assumer. Un délégué n'est pas un bouche-trou, quelqu'un qu'on élit parce qu'il en faut un. Il est un des éléments les plus utiles et des plus nécessaires.

Il a d'abord un rôle de rapporteur à double sens ; en veillant au respect de l'esprit du mouvement, et en participant à la vie des structures où il est délégué.

Comme tout détenteur d'une responsabilité il doit éviter le cumul des fonctions, afin de ne pas alourdir son action, de préserver son équilibre familial et personnel, permettre la promotion des autres et donner le meilleur de lui-même à sa responsabilité précise. Il doit également comme le rappelle la Charte en page 14, : "rester toujours près de la base pour ne jamais perdre de vue la misère et la souffrance des buveurs et leurs familles".

”

Les responsabilités des délégués

Le Mouvement ne doit pas être l'affaire de quelques-uns. Ce sont tous les militants qui le font et une part d'action et de responsabilité incombe à chacun.

Le Mouvement a besoin de la participation de tous, pour construire et développer son action.

Buveurs guéris, abstinentes volontaires et sympathisants sont ensemble dans le même mouvement, pour le même combat. Ils doivent s'y retrouver solidaires et tolérants. Il ne saurait y avoir de dominants et de dominés, mais seulement des femmes et des hommes engagés dans un mouvement qui entend se définir par l'ensemble de ses adhérents.

André Vuillier

Des moyens à la disposition du malade

La rencontre avec le malade a de plus en plus tendance à se faire en milieu hospitalier, surtout s'il existe une structure de soins pour la prise en charge des malades alcooliques. Cette structure appelée unité d'alcoologie est à mon sens une vraie reconnaissance de la maladie alcoolique.

Des militants font le porte à porte des médecins pour faire hospitaliser des malades et les suivre. Les médecins à l'écoute des amis Vie Libre venant dans leur service, accueillent avec compétence le malade. Le personnel médical s'étonne de voir ensuite ces malades, naguère hospitalisés, venir à leur tour mener une action. Ce sont les mêmes qui jadis couchés et déprimés sont là devant eux debout et bien présents, maintenant. Cette transformation a éveillé en eux le souci de savoir et de comprendre pourquoi ils renaissent et guérissent.

Je parlerai particulièrement d'une structure de soins dans laquelle Vie Libre est partie prenante : l'hôpital d'Eaubonne.

Pendant des années les soins donnés aux malades l'étaient grâce à l'action acharnée des militants. Il fallait convaincre les malades, les familles, préparer l'hospitalisation auprès des médecins qui ne croyaient pas tellement à la guérison des malades alcooliques.

Un jour est arrivé un interne qui connaissait le problème à travers son père. Ce jeune médecin, lui-même militant, propose alors une autre forme d'accueil et de prise en charge des malades alcooliques. Il associe à cette action les groupes d'anciens buveurs tout en veillant à ce qu'ils ne fassent pas de polémique à partir de leurs différences. Tout un éventail d'actions, s'ouvre alors.

Des réunions médecins, malades et militants sont ouvertes. Grâce à leur vécu et leurs témoignages vivants le dialogue avec les malades s'établit.

Des permanences de chaque groupe sont mises en place. Les malades peuvent faire leur choix de s'engager dans un mouvement qui leur convient par rapport à leurs aspirations, leur mode de vie, leur rang social.

Ce jeune interne partit et le chef de service ayant compris l'importance de l'enjeu a poursuivi cette action.

A l'heure actuelle toute une gamme de réunions : films, audio-visuels, diététiques, relaxation, groupe de paroles, etc..., est en place. Ces moyens sont à sa disposition comme des outils qui vont l'aider à se reconstruire. Décider de les utiliser lui permettent de comprendre l'importance de se prendre en charge, pour se retrouver dans son corps, dans son esprit, dans ses relations.

LA FAMILLE

Cette structure de soins ne s'adresse pas uniquement aux malades mais aussi aux conjoints. Ils sont sollicités à participer aux rencontres médecins-militants. Ces réunions leur permettent de comprendre et découvrir la maladie alcoolique et les valeurs de l'homme tant par ses droits que par ses devoirs. Bien informée la famille devient l'outil fondamental pour une nouvelle qualité de vie. Elle peut aussi rejoindre les mouvements d'anciens buveurs et s'engager dans l'action ce qui facilite la guérison.

André Levert

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne...

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Section de _____

Abonnement à 41 F

à adresser à Vie Libre, 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy.

Je m'abonne...

Rechutes

Incidents de parcours

A la question posée à André Talvas, fondateur du Mouvement : "Doit-on enlever la carte rose à un malade en rechute ?...". Il répondit simplement : "Vous trouvez qu'il n'est pas assez malheureux comme celà, vous voulez encore le pénaliser !..."

L'action personnelle n'a jamais été souhaitée par le Mouvement.

Eviter de conserver ce malade pour soi, (c'est mon affaire à moi seul), d'où l'importance d'un travail collectif.

Cette action collective a toujours été plus payante dans l'incitation aux soins de la ou du malade alcoolique.

A travers toute cette équipe, il faudra penser à la carte de relations, car si celui-ci n'est pas aidé et connu par plusieurs copains, il y aura malheureusement des problèmes qui pourront peut-être amener à la rechute.

Pourquoi rechute ou incidents de parcours ?

Le malade n'a pas compris, pourquoi ? Est-il bien aidé par son épouse, ses enfants, ses copains... ? Existe-t-il l'abstinence familiale ? S'est-il bien affirmé ?

A-t-il des responsabilités au sein du Mouvement ou ailleurs ?

Lui a-t-on redonné sa place de mari ou de père ?

Lui fait-on confiance ?

A travers ces quelques questions, on peut voir que le malade est très fragile, et n'a pas compris pourquoi quelquefois par une mauvaise information sur l'abstinence totale et définitive.

Est-ce que l'épouse a été bien informée ? A-t-elle bien réalisé ? A-t-elle passé l'éponge ? Il ne faut pas

trop parler du passé à moins que ce soit le malade qui en parle.

Il faut progressivement lui redonner ses responsabilités dans son milieu familial.

Cette abstinence doit être partagée dans tout le foyer. On a souffert ensemble, on guérit de même.

Devant les copains de travail, il faut être vigilant. Il y en a toujours qui nous attendent pour nous mettre à l'épreuve : "Attention ! Je vais le faire reboire", mais pour nous buveurs guéris, il n'est plus question d'absorber une seule goutte d'alcool sous quelque forme que ce soit, car bien sûr, ce serait l'incident de parcours, la rechute.

Donc c'est à nous, partout où nous le pouvons de faire pénétrer aussi des boissons saines, afin de permettre aux personnes de faire leur choix.

Un cas de rechute est toujours sérieux, mais on doit et on peut se raccrocher.

Abordons maintenant le problème délicat de la rechute. Quelle est la signification de la carte rose dans ce cas ?

Le malade s'est engagé à s'abstenir de toute boisson alcoolique, mais dans son combat contre l'alcool, il n'a pas été le plus fort, il retombe dans la dépendance, son entourage est désespéré, lui-même est malheureux... tout espoir est-il perdu ?

Non, tout n'est pas perdu, et le malade doit savoir qu'il est, dans ce cas, encore plus près de ses amis Vie Libre, et que ceux-ci peuvent et doivent l'aider à surmonter cet incident de parcours.

A la question posée à André Talvas, Fondateur du Mouvement : "Doit-on enlever la carte rose à un malade en rechute ?..." Il répondit simplement : "Vous trouvez qu'il n'est pas assez malheureux comme cela, vous voulez encore le pénaliser !..."

Sachez tout de même que les rechutes ou incidents de parcours resteront des causes de réflexion dans notre vie de militants Vie Libre, car devant les responsabilités qui nous seront proposées, nous devons nous remettre en cause, et nous poser la question : "Suis-je assez solide maintenant pour faire face à ces responsabilités ?" ; et, ces responsabilités vous devez les accepter, vous ne pouvez vous dérober car sachez que ceux qui vous les demanderont, connaîtront, mieux que vous, peut-être, vos possibilités ; ils vous aideront au début, et très vite vous serez dans l'ambiance.

Après l'équipe de base, ce sera le comité de section, puis le comité départemental, le bureau départemental... et, qui sait, le comité régional. Et, peut-être qu'un jour l'un ou l'une d'entre-vous pourra représenter la région au comité national !

N'oubliez jamais que Vie Libre est un Mouvement pour la guérison et la promotion des malades alcooliques du milieu populaire.

L. Le Blévec

Calendrier du Mouvement "Vie Libre" 1989

1989	TEMPS FORTS ACTIONS	MILITANTS	FORMATION	RESPONSABLES SECRÉTAIRES TRÉSORIERS	RESPONSABLES DEPARTEMENT.	RESPONSABLES REGIONAUX	RESPONSABLES NATIONAUX	SESSIONS NATIONALES	PRESE AGIR N°	LIB. N°
JANVIER	Adhésions cartes roses et vertes renouvellements abonnements à AGIR et à LIBRES	Echange de vœux, élection 1/3 sort. Comité de section Bureau et délégués CD ou CR	Réunion de section. Travail sur les thèmes d'année Journée d'étude sur l'événement 1990	Relevés de cotisations à ventiler à toutes les structures remontée des PV Ass. Générales	Participation des délégués aux Ass. Gén. des sections				132	173
FEVRIER	Continuité adhésions roses et vertes LIBRES et AGIR abonnements	Fin des élections des Comités de Sections Délégués au C.D. ou C.R. Journée Etude Evénement 1990	Inscription au Stage 1 ^{er} degré à Marly le Roi Remontée des Rapports Activit. Sec. Isolées/CD pour le 15/02	Remontée des adhésions abonnements à Libres et Agir	Remontée des questionnaires Rapport Moral	Participation des Délégués Région. aux Ass. Génér. départementales	C.A. le 24/02 Comité National les 25 et 26/02			
MARS	Travail sur le thème d'année et des objectifs votés au Conseil National	Faire le point sur les non- renouvellements	Souhaits et Prévisions des structures pour les stages Inscription au Stage de Marly et week-end Jeunes à Marly	Remontée des extraits PV d'élections des sections	Assemblées Gén. Départementales Election bureau Elections délégués au C.R. Jour. Et. Evén. 90	Appel de candi. 1/3 sortant Comité Nation.	Bureau Nation. 18 Mars à Clichy	Synthèse pour préparation de la brochure du Conseil National		174
AVRIL			Stage de Marly Organisation Journ. Etude sur thème d'année	Remontée des questions financières	Remontée des quest. financ. et Extr. P.V. Ass. Générales	Assemblées Générales et envoi des extraits de PV	Stage de Formation du 24 au 29 à Marly	Rencontres jeunes à Marly 22 et 23	133	
MAI						Organisation rencontre de formation des corresp. diffus.	CA le 5 Mai Comité Nat. 6 et 7	Rencontre Nat. de tous les Resp. Région. pour Evén. 90 27-28 mai Stage VL et CL 1 ^{er} degré du 22 au 26 à Marly		175
JUIN	Elections du délégué au Conseil		Inscription au stage 2 ^e degré à Dinard	Sections isolées Election délégué	Election des délégués au Conseil National	Avant-première régionale de	17 Juin Bureau National	Week-end Prisons les 2-3-4 : Région Nord		

	National (section isolée)	Journée d'Etude thème d'année	au Conseil Nat.	Ventilation de la brochure CN	1990	à Clichy	les 16-17-18 : Région Sud	
JUILLET	Assurer toutes les permanences vente de calendriers et agendas	Inscription au stage de Dinard					3 au 8 Juillet Stage 1 ^{er} degré Région Nord- Wattignies	134 176
AOUT	Organiser des loisirs pour ceux qui ne vont pas en vacances							
SEPT.	Etude de la brochure pour préparer interv. au Cons. Nat. Travail sur la brochure (amendements)	Relance activités préparation Conseil National avec étude brochure		Reprise des CD Election délég. Préparation des interventions Cons. National	Facultatif faire le point sur préparation Cons. National Election 1/3 sort. Comité National	CA le 15 Sept. Comité National. les 16 et 17	Stage Vie Libre et Cult. Liberté 2 ^e degré du 25 au 30 Sept. à Dinard	177
OCTOBRE	Diffusion agendas calendriers - documentation	Inscription au stage de Dinard 25 au 30/10		Etude brochure et préparation du Cons. Nat. des 28 et 29/10	Faire le point sur la préparation du Conseil National	CA 26 Octobre CN 27 Octobre Cons. National 28 et 29 Oct.		135
NOV.	Début Campagne d'adhésions abonnements à LIBRES et à AGIR	Inscription Stage 1 ^{er} degré à Voiron	Préparation Assemblée Générale de la section	Rencontre départementale pour faire le point sur le Conseil Nat.	Journée de formation des : - responsables - secrétaires - trésoriers			178
DEC.	Renouvellement Adhésions Vente agendas et calendriers - fêtes familiales -	Stage de formation à Voiron du 27/11 au 2 décembre	Assemblée Générale Election 1/3 sort. comité, bureau, délégués au CD ou CR	Préparation des rapports d'activités de l'année		CA le 8 décembre Comité National les 9 et 10 déc.	Du 27 Novembre au 2 Décembre stage 1 ^{er} degré à Voiron	

CS : Comité de section

CD : Comité départemental

CR : Comité régional ou conseil régional

CA : Conseil d'Administration

CN : Comité National

à compléter par les différentes structures

Journée d'étude des Trésoriers

Former nos trésoriers c'est garantir à l'association une certaine crédibilité auprès des subventionneurs et permettre à nos structures de mieux gérer leur budget. Une journée de formation doit, pour l'essentiel, porter sur 4 points :

- Statut juridique de l'association
- Comprendre l'environnement administratif
- Utilisation d'outils comptables
- Synthèse comptable

Pour comprendre le fonctionnement de ces 4 points, nous vous proposons, plus loin un exercice d'application.

A) STATUT JURIDIQUE

Il est important que chaque trésorier connaisse notre situation sur ce plan - reconnaissance utilité publique, Association Nationale de Jeunes et d'Education populaire. En effet, grâce à ce statut nous pouvons être financés par divers organismes subventionneurs (CPAM, CAF, DDASS, MSA...) et recevoir des dons et legs.

D'autre part, il faudra exposer aussi notre situation vis-à-vis des statuts du Mouvement, et étudier les articles 9, 10, 11, 15, 16 (surtout le 9).

B) ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF

Bien que cela puisse sembler simpliste, il est nécessaire de présenter tous les documents comptables utilisés par le trésorier, ainsi que leur exploitation. Cela va du carnet de chèque - comment remplir un chèque, renseignements à fournir au créancier au dos du chèque, annotations à porter sur la souche pour une

comptabilisation ultérieure - en passant par les relevés comptables d'adhésions - comment les remplir, les calculer, effectuer la ventilation de parts CD, CR, SN, etc...

D'autre part, un exposé devra être fait sur la constitution des dossiers de subventions (rapports d'activités, gestion exercice écoulé, objectifs d'action, budget prévisionnel...).

C) OUTILS COMPTABLES

Afin de permettre aux trésoriers de mener à bien leur tâche, une présentation des outils comptables s'avère importante. Les outils de base sont le **livre de comptes**, sur lequel tous les mouvements (dépenses/recettes) sont portés, en les ventilant dans les colonnes correspondantes, et le **plan de compte** (défini plus loin).

Nous conseillons d'utiliser le livre de compte modèle exacompta 15 colonnes/page - tracé TP 15 Piqûre N° 18150.

Chaque structure est libre de créer des outils comptables appropriés à son activité, tels que des notes de frais, divers bordereaux etc...

D) SYNTHESE COMPTABLE

Pour ce point il devra être présenté une méthode simple qui montrera le passage des données chiffrées, pour une période ou un exercice (année), entre le livre de compte et le document servant de support de situation (dépenses/recettes).

Nous conseillons d'utiliser à cet effet un modèle calqué sur le questionnaire financier, car ce dernier se rapproche de la présentation du compte de résultat du nouveau plan comptable.

Les Statuts et Règlement Intérieur votés par le dernier Conseil National ont été reconnus, tels que l'Assemblée les a votés, par un arrêté du Ministre de l'Intérieur du 18 Juillet 1988, après l'avis du Conseil d'Etat pour les Statuts et d'une approbation du même Ministre pour le Règlement Intérieur du 13 Septembre 1988.

EXERCICE D'APPLICATION

A) ENONCE : ETUDE DE CAS

Disponible au 1/01/1988

Caisse : 228 F.

CCP : 1 928,25 F.

Le 1^{er} janvier achat par caisse fournitures bureau : 137 F.

Le 18 janvier encaissé en espèces 3 adhésions de sympathisants : 264 F.

Le 18 janvier reçu par chèque C.C.P. 2 adhésions de buveurs guéris et 2 conjoints : 282 F.

Le 30 janvier effectué virement C.C.P. pour paiement loyer janvier d'un montant de : 800 F

Le 31 janvier reçu C.C.P. subvention mairie : 30 000 F.

Le 1^{er} février expédié au S.N., C.D., C.R., pour janvier la part de cotisations qui leur revient soit les sommes de : - à définir, payées par chèque C.C.P.

Nous prévoyons le dernier jour de chaque mois février à décembre le paiement du loyer : 800 F par virement C.C.P.

Le 5 février commandé au SN des calendriers : 500 F, des agendas : 500 F, des journaux Libres : 400 F, documentations pour journée d'étude : 1 000 F, le tout payé par un chèque C.C.P. 2 400 F.

Le 18 février achat timbres. C.C.P. : 200,80 F.

Le 19 février reçu en espèces 8 cartes roses dont 2 conjoints et 3 jeunes : 410,50 F.

Le 20 février payé/C.C.P. assurance local et militants : 1 000 F.

Le 20 février reçu 1 chèque C.C.P. du loyer DUPONT pour leur adhésion 88, 1 carte B.G., 1 carte conjoint : 141 F.

Le 12 mars expédié au SN, CD, CR, pour février leur part cotisation soit la somme de : à définir.

Le 28 mars paiement par chèque C.C.P. la facture E.D.F. pour un montant de 200 F.

Le 2 mai reçu du SN une facture de 428 F correspondant à ma commande du 5/02/88. Il apparait un reste à payer de 48,50 F correspondant à des frais de port.

Le 15 mai payé par chèque CCP au SN le solde de la facture de 428 F.

Le 1^{er} juin achat par caisse détergent pour laver local : 47,50 F.

Le 19 juin reçu par CCP du CD une subvention de : 1 000 F.

Le 25 juin achat par CCP, 1 machine à écrire : 4 000 F.

Le 1^{er} juillet placé au SN : 10 000 F.

Le 01 juillet expédié au SN 4 réservations de stage pour Dupont, Durant, Dubois, Boulain, paiement par chèque CCP : 2 400 F.

Le 01 juillet payé par CCP 1 200 F pour le 1^{er} semestre à Dupont une note de frais correspondant à 300 F : déplacement au CD, 600 F : visites malades, 300 F de timbres pour la section.

Le 19 septembre payé par CCP au SN réservation pour 2 délégués au Conseil National : 1 080 F.

Le 19 octobre avancé à M. Thor pour payer ses soins hospitaliers en espèces : 500 F.

Le 15 novembre prélevé par les CCP sur mon compte pour tenue de compte : 5 F.

Le 16 novembre remboursement de M. Thor de 300 F avance faite le 19/10/88, le reste est pris en charge par la section. (Espèces).

Le 28 décembre donné au facteur pour étrennes en espèces : 50 F.

Le 31 décembre payé par chèque CCP repas de Noël de la section : 1 000 F.

Le 31 décembre encaissé en espèces participation du financement du repas de Noël : 600 F.

Le 31 décembre reçu par CCP virement du SN intérêts sur fonds placés : 350 F.

Le 31 décembre reçu de M. Varin un don par CCP de 1 000 F.

B) QUESTION :

1) Etablir les états comptables d'adhésion adressés au SN, CD, CR, le 1/02/88 - 12/03/88.

2) Etablir les chèques de l'exercice (talons et correspondances).

3) Comptabiliser l'ensemble des écritures de l'année, sans oublier les loyers de février à décembre.

4) Donnez le solde C.C.P. au 31/12/88.

5) Donnez le solde caisse au 31/12/88.

6) Etablir la situation au 31 décembre 1988.

A titre de contrôle vous devez trouver le 31/12/88 les soldes suivants :

DEPENSES

21830 Matériel :	4 000 F
46711 Avances sur soins :	0,00 F
50621 Trésorerie placée :	10 000 F
51400 C.C.P.	713,95 F
53000 Caisse :	1 068,00 F
60225 Fournitures bureau :	137 F
60701 Achat journaux Libres :	400 F
60702 Agendas :	500 F
60703 Achats calendriers :	500 F
61300 Loyer et charges :	9 800 F
61500 Entretien	
Mat. et Loc. :	47,50 F
61600 Assurance :	1 000 F
61710 Stages :	2 400 F
61720 Congrès	
Conseil Nat. :	1 080 F
61730 Journées d'étude :	1 000 F
62510 Visites malades :	600 F
62520 Loisirs :	1 000 F
62530 Dépl.	
réunions CD, CR :	300 F
62610 PTT	
Timbres mandats :	549,30 F
65310 Cotisa. versées SN :	628 F
65320 Cotisa. versées CR :	112,50 F
65330 Cotisa. versées CD :	112,50 F
66120 Frais tenue compte :	5 F
67131 Dons à fonds perdus :	250 F

RECETTES

70802 Manifestations :	600 F
70880 Adhésions :	1 097,50 F
74060 Subv. municipale :	30 000 F
74130 Subvention CD :	1 000 F
76820 Intérêts/plac. au SN :	350 F
77130 Dons :	1 000 F

L'ensemble des dépenses de l'année 1987, s'élève à : 34 421,80 F.

L'ensemble des recettes de l'année 1987, s'élève à : 34 047,50 F.

J.-M. Brossier
et G. Bruscino

PLAN COMPTABLE VIE LIBRE

Nous vous proposons ci-dessous un plan comptable VIE LIBRE, dans lequel chaque structure est libre de puiser les comptes dont elle a besoin et qui figureront dans le livre de comptes, à l'entête de chaque colonne.

Bien entendu ce plan de comptes a été sérieusement aménagé aux besoins spécifiques de l'association.

1) IMMOBILISATIONS (INVESTISSEMENTS/ DEPENSES)

20100 Frais d'établissement (frais de notaire, hypothèque...)

21310 Bâtiments

21820 Matériel de transport

21830 Matériel - bureau - audio-visuel...

21840 Mobilier

2) COMPTE DE TIERS

46710 Avances sur frais (paiement ou remboursement)

46711 Avances diverses (soins, malades...)

3) COMPTES FINANCIERS

50620 Trésorerie placée C.E. (Fond de Roulement).

50621 Trésorerie placée Siège National.

51210 Comptes bancaires

51400 Chèques postaux

53000 Caisse.

Charges (débits/dépenses)

4) ACHATS

60701 Achats journal Libres

60702 Achats agendas

60703 Achats calendriers

60704 Achats livres

607.. (Continuer en fonction des besoins).

5) SERVICES EXTERIEURS

61300 Loyer et charges (E.D.F./eau/taxes locales)

61500 Entretien matériel et locaux

61600 Assurance - locaux, militants - (obligatoire).

6) FORMATION - INFORMATION - ETUDES (RUBRIQUE AMENAGEE)

61710 Stages

61720 Congrès - Conseil National

61730 Journée d'étude

61740 Supports pédagogiques (Agir - audio - documentations).

61800 Documentation générale

62300 Propagande (documents, etc...)

7) DEPLACEMENTS ET MISSIONS

62510 Visites malades

62520 Loisirs

62530 Déplacements pour réunions CD - CR - CN.

62550 Frais de réunion

8) FRAIS DIVERS DE GESTION (SECRETA- RIAT)

62610 PTT - Timbres - Mandats

62620 PTT - Téléphone Télégramme

60225 Fournitures de bureau (déclassé)

9) CHARGES DE PERSONNEL

64100 Salaires brut

64500 Charges sociales

64810 Avantages divers, rémunérés

64820 Frais de fonction (km - repas...)

10) AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

65160 Divers droits (SACEM...)

65310 Cotisations versées au S.N. (compte aménagé)

65320 Cotisations versées au C.R. (compte aménagé)

65330 Cotisations versées au C.D. (compte aménagé)

65340 Subventions reversées (compte aménagé)

65350 Aides aux sections (compte aménagé).

11) FRAIS BANCAIRES

66110 Intérêts des emprunts

66120 Frais tenue de comptes - Agios

12) CHARGES EXCEPTIONNELLES

67131 Dons à fonds perdus

67132 Evénements familiaux

Produits (crédits recettes)

13) RECETTES DIVERSES

70710 Ventes journal Libres

70720 Ventes journal Agir

707.. Ventes, etc...

70760 Ventes diverses

70801 Manifestations (Action - Congrès - Journée étude)

70802 Manifestations (Loisirs - bals)

70803 Participations stages

70804 Souscriptions

14) COTISATIONS

70880 Adhésions

15) SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

74010 Subventions S.S. (CPAM)

74020 C.A.F.

74030 D.D.A.S.

74040 D.R.A.S.S.

74050 Conseil Général

74060 Municipalités

74070 Comité d'entreprise

74080 M.S.A.

74090 Miniers

74100 Maritimes

74110 Caisse Epargne

74120 Subventions reçues CR

74130 Subventions reçues CD

74140 Autres sources.

16) PRODUITS FINANCIERS

7681 Intérêts/Placements bancaires

7682 Intérêts/Placements Siège National

17) PRODUITS EXCEPTIONNELS

7713 Dons.

SECTARISME ET INTOLERANCE

Document qui reprend et développe le contenu du carrefour organisé sur ce thème, le 24 Octobre 1987, à Vichy (Allier), dans le cadre du 34^e Conseil National et des objectifs nationaux prévus pour 1988

I - LE SENS DES MOTS

Au cours de réunions, à "VIE LIBRE" ou ailleurs, il arrive que nous ne connaissions pas le sens d'un mot entendu... Dans ce cas, ou bien, nous avons la simplicité d'en demander le sens... ou bien, le plus souvent, nous n'osons pas réagir et nous attendons que l'on aborde un autre point...

Le plus gênant, c'est lorsqu'un mot, employé par quelqu'un, est utilisé dans un mauvais sens par celui qui l'exprime, ou bien, est compris dans un mauvais sens par la personne qui l'entend. On peut en arriver à des discussions très animées, parfois longues, qui cessent en quelques secondes, dès qu'on s'aperçoit que le malentendu repose sur un mot auquel chaque interlocuteur donnait, en fait, un sens différent.

Alors, pour éviter de tels malentendus, voyons ce qu'il faut entendre par "sectarisme" et "intolérance".

★ "SECTARISME"

Le sectarisme, selon le dictionnaire Larousse, est une attitude qui consiste à "suivre avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse ou philosophique"...

Un tel sectarisme entraîne souvent une "vie à part", repliée, coupée des groupes extérieurs.

On appelle aussi "sectarisme" : "le comportement de celui qui témoigne d'une étroitesse d'esprit".

★ "INTOLERANCE"

Le Larousse précise : "Haine, violence, à l'égard de ceux dont on diffère par l'opinion, la croyance".

Sans aller jusqu'à la haine et la violence, on peut dire que l'intolérance, c'est l'attitude de celui qui est "rigide" dans ses idées. Il est persuadé qu'il détient toute la vérité, ou presque, et, du coup, il refuse catégoriquement les idées d'autres personnes, d'autres groupes.

Donc, le "sectarisme" et "l'intolérance" sont des comportements très proches. On valorise une opinion, une idée, un projet (ou une religion, une philosophie, un parti ou un système politique), que l'on a adoptés avec une grande conviction personnelle...

On n'est plus réceptif à la part de vérité que proposent les autres... On cherche à tout prix à imposer ses idées, ses projets, ses opinions... Si l'on n'y parvient pas, on se coupe des autres, on les rejette... Ils sont des adversaires !

II - DES CONSTATS

Pour faire disparaître bon nombre d'attitudes sectaires, intolérantes, vécues dans notre Mouvement, il faut d'abord avoir la simplicité de reconnaître l'existence de certains comportements, à tous les échelons du Mouvement, et pas seulement autour de nous, chez les autres, mais d'abord en chacun de nous.

Voici en vrac, des comportements "sectaires", "intolérants" :

★ DANS LE MOUVEMENT

- Nous empêchons des hommes, des femmes, des jeunes, de s'exprimer.
- Certains ont de bonnes idées, mais ils ne peuvent pas les partager, ou elles sont systématiquement combattues.
- Il y a l'homme, ou la femme, ou le jeune, qui veut faire quelque chose, mais on lui barre la route.
- Parce qu'on a une certaine personnalité et que l'on est orgueilleux, on veut faire beaucoup de choses, et, ensuite, on s'impose.
- Les nouveaux qui subissent les réunions... et n'y reviennent plus.

- On empêche la montée des nouveaux. On préfère sa routine, plutôt que du sang neuf. On jalouse, on critique ceux qui réussissent mieux.
- On ne croit qu'au genre de cure qu'on a soi-même suivi.
- "Sectarisme", "intolérance", par rapport aux rechutes, par rapport à la place des femmes, des abstinents volontaires, des jeunes, dans le Mouvement.
- On cherche à s'imposer à tout prix en ayant "du monde avec soi", en organisant son "clan".
- Ce sont les "étiquettes" que l'on met sur d'autres... et certains seront classés et condamnés d'avance par des personnes qui ne les ont encore jamais rencontrés.
- Défiance créée, entretenue, par rapport aux autres structures du Mouvement.
- Intolérance par rapport à l'appartenance à telle équipe de base ("Querelles de clochers").

★ EN FAMILLE

- C'est le (ou la) malade guéri(e) qui voudrait que le conjoint et les enfants oublient tout le passé, tout de suite.
- L'épouse qui ne veut (ou ne peut) pas partager ses responsabilités avec son mari, car elle n'accepte pas d'avoir eu un mari malade alcoolique, qui lui a fait perdre des années de bonheur.
- Le mari qui devient furieux quand ses enfants sont bruyants, chahutent un peu, se distraient avec leur "musique anglaise"...
- Sectarisme concernant la présence, de diverses manières, en diverses circonstances, ou l'absence totale... de boissons alcooliques dans les familles de "VIE LIBRE" ayant connu la maladie... Et on croit que son propre comportement est le seul valable.

★ A L'EXTERIEUR DU MOUVEMENT

Ne sommes-nous pas facilement sectaires, intolérants dans nos propos et attitudes concernant :

- Les autres Mouvements,
- Les divers traitements,
- Les divers établissements de soins,
- L'action des médecins,
- L'action menée par les services sociaux,

- Les buveurs du quartier, les buveurs de l'entreprise,
- L'organisation de réceptions,
- Les colis de Noël,
- Les amis qui ont quitté le mouvement, surtout ceux qui, ensuite, nous critiquent ?

III - UNE TENTATIVE D'ANALYSE

Comment peut-on devenir sectaire, intolérant, dans un Mouvement qui affiche partout sa grande devise : "Notre Force, c'est notre Amitié".

- On peut devenir sectaire en raison de sa personnalité, de son orgueil. On s'estime tellement plus compétent que les autres... On impose, on manœuvre, on exige... jusqu'au jour où, à force de n'être plus suivi, on s'est mis tout le monde contre soi.
- L'orgueilleux a toujours beaucoup de peine à réaliser que c'est lui-même qui crée l'intolérance à son encontre.
- Parce qu'on manque de militants, ou parce qu'on veut réellement la promotion des autres... On pousse des amis à prendre des responsabilités... Mais une fois qu'ils sont élus, (parce que - soi disant - on leur fait confiance), on ne les aide pas, on ne les forme pas. Ils font ce qu'ils peuvent... mais n'arrivent pas toujours à assumer leurs responsabilités, car elles dépassent leur "seuil personnel de compétence". Alors, ceux-là même qui les ont élus, un beau jour, leur reprochent durement les actions non - ou mal - effectuées... C'est de l'intolérance et de l'anti-promotion. Des amis, ainsi critiqués, se sentent lâchés, enfoncés, ils s'en vont, découragés, écœurés, dans la solitude... ou dans les rangs de tous ceux qui ont déjà quitté "VIE LIBRE".

- N'y a-t-il pas, aussi, dans le Mouvement, des amis qui viennent tout naturellement parce qu'ils ont besoin d'aide pour guérir. Puis ils commencent à consolider leur guérison, en militant. Ils débutent par de petites actions, en assumant de modestes responsabilités, toujours avec l'unique souci de rendre service aux autres, au Mouvement.
- Quand ils ont aidé quelqu'un à guérir, ils sont très heureux, mais ils ne font pas de cette guérison leur succès personnel.

Or voilà que leur propre guérison, leur action militante, et leur promotion, leur valent des félicitations, des éloges de la part de médecins et travailleurs sociaux, de la part d'élus et de chefs d'entreprises, de responsables d'associations... On est régulièrement en photo dans la presse, etc...

Et ensuite, on prend goût à ces considérations... Alors, on se met, petit à petit, à agir non plus essentiellement pour les autres, mais, de plus en plus, parce qu'on a pris goût aux honneurs, parce qu'on veut grimper dans "l'échelle sociale"... (et tout cela, généralement, d'autant plus que, pendant des années, on a été déconsidéré, rejeté)...

Bref, alors le moteur de l'action n'est plus que l'ambition personnelle et, pour parvenir à ses fins, il faut imposer ses idées, se faire valoir... C'est également de l'anti-promotion... C'est de la régression pour l'ambitieux devenu tout naturellement sectaire, avec des prétentions démesurées... Il en résulte des conflits, des départs, et, ceci, à tous les échelons du Mouvement, parce que des ambitions personnelles ont prévalu sur un authentique esprit de service des autres.

IV - PREVENTION

Nous le disons souvent, à propos de lutte contre l'alcoolisme et de l'information que nous faisons auprès des jeunes : "Mieux vaut prévenir que guérir".

Concernant l'intolérance et le sectarisme, qui sévissent dans notre Mouvement, nous pouvons dire, pour exprimer une volonté semblable de prévention : "Mieux vaut éviter la casse... plutôt que de passer beaucoup de temps à recoller les morceaux... et sans toujours bien y parvenir" !

Il n'est pas utile de faire un long développement pour exprimer les meilleures façons de prévenir le sectarisme et l'intolérance.

En effet, les CONSTATS qui ont été présentés et l'ANALYSE que l'on a essayé d'en faire, indiquent logiquement les comportements à avoir ou à éviter.

Néanmoins, voici quelques suggestions.

Ne serait-il pas bon que chacun RELISE ces constats et cette analyse très posément... et sans parti-pris... (pages 4 et 5) ?

★ PERSONNELLEMENT

Il s'agit, d'abord, de faire une sérieuse remise en cause personnelle concernant l'ensemble de notre cheminement, depuis notre arrivée au Mouvement.

Certes, il est tentant d'utiliser les pages précédentes pour évoquer, pour y reconnaître, et prétendre comprendre... puis dénigrer à nouveau, les comportements d'hier ou d'aujourd'hui d'un tel, et d'une telle... "comme si, moi, j'étais un modèle pur et parfait de tolérance et d'ouverture".

En réalité, ces pages ne peuvent être utiles que si je les lis, et les relis, patiemment, en soulignant des passages, en notant des faits de ma propre vie, avec, d'abord, l'unique désir de débusquer, de démasquer, de combattre mes propres opinions et attitudes sectaires, intolérances, anciennes ou encore actuelles.

J'ai peut-être abandonné des attitudes sectaires qui limitaient mon action et mon épanouissement, à une époque... Mais j'ai peut-être laissé se développer en moi, récemment, d'autres comportements intolérants ?

★ EN FAMILLE

Est-ce utopique de proposer qu'après une telle lecture, après un long regard sur sa vie personnelle, et diverses remises en cause : une première mise en commun soit faite avec le conjoint, avec les grands enfants, qui auraient, également, chacun, pris le temps de lire et de comprendre le sens de ce document... (en particulier, les constats du sectarisme dans la FAMILLE, page 4).

Du coup, une telle mise en commun pourrait être à l'origine d'un renouveau dans le dialogue... Dans beaucoup de familles, on voudrait "se dire des choses"... mais on ne réussit pas à trouver le moment, l'ambiance, pour faire le point paisiblement. Alors, la plupart du temps, on s'exprime avec une violence verbale plus ou moins forte, à l'occasion des périodes de tension. C'est l'affrontement, l'intolérance,

le durcissement. Ce n'est pas du tout le dialogue constructif, qui fait du bien à tous, qui est source d'un regain d'affection et d'unité.

Bref, cette mise en commun familiale, partirait des "constats familiaux" suggérés précédemment. Elle pourrait aborder l'harmonie existant, ou non, entre l'action militante et la vie familiale... Et elle se poursuivrait, sûrement, en pénétrant dans d'autres domaines ne relevant ni de la maladie alcoolique, ni de "VIE LIBRE". Il pourrait s'agir, aussi bien, de l'organisation des loisirs, que des opinions de chacun concernant la politique, la religion, le syndicalisme... Combien déplorent que l'on ne parle pas assez de ces sujets... parce qu'on se laisse trop accaparer par la télé, ou parce que l'opinion sectaire des parents suscite une opposition systématique de la part des enfants, etc...

★ DANS LE MOUVEMENT

Cette 4^e partie concerne "LA PREVENTION" du sectarisme et de l'intolérance.

Donc, précisons tout de suite que, vouloir, à partir de ces pages, "régler les choses" là où l'on vit de graves conflits, des tensions extrêmes, ce serait prendre le gros risque de "mettre de l'huile sur le feu", car chacun des "protagonistes" utilisera des faits, certains passages, pour condamner les autres avec encore plus de vigueur, dans une intolérance et un sectarisme accrus.

"PREVENIR", c'est agir pour éviter les sectarismes, les intolérances, ou les stopper là où ils ne font que commencer.

Dans la mesure où chacun aurait effectué une étude personnelle de la 2^e et 3^e partie, il serait sûrement utile et enrichissant que des mises en commun soient faites entre les membres des bureaux, puis des comités, à tous les échelons du Mouvement.

Le plus important serait que, dans un premier temps, chacun dise UNIQUEMENT comment il s'est senti lui-même interpellé... Comment il a été sectaire dans telle situa-

tion, combien il est encore intolérant — ou a tendance à l'être — dans tel ou tel domaine.

Bien sûr, il ne s'agirait pas d'une sorte de "confession publique et intégrale", mais d'une remise en cause à faire dans un climat de grande écoute et d'amitié.

Et c'est seulement dans un deuxième temps, au cours de cette réunion, ou lors de la réunion suivante, que l'on pourrait faire le point sur les formes de sectarisme et d'intolérance qui "pointent" dans une équipe de base, dans le comité de section, dans la section, dans le Comité Départemental, etc...

— *N'est-on pas en train de laisser se développer les ambitions personnelles évidentes d'un tel... ?*

— *Les critiques commencent à se multiplier sur l'action ou le manque d'action, d'un ami à qui on a confié (et, parfois, après avoir lourdement insisté), des responsabilités... L'a-t-on aidé, cet ami, à se former... Lui a-t-on réellement offert toute la collaboration qu'on lui avait promise pour lui faire accepter, la responsabilité ?*

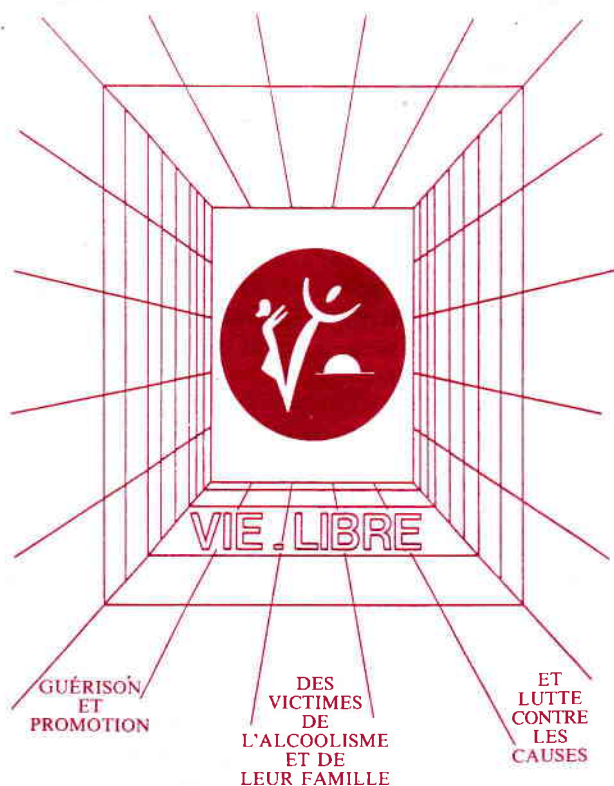
— *Et cet autre ami qui semble "sectaire", brutal, dans son comportement à l'égard des camarades buveurs de son entreprise, ou qui commence à se "glorifier" de ses excellentes relations avec le patron, comment allons-nous l'aider à évoluer, à mieux comprendre et à bien vivre la Charte ? Si l'on tarde, un beau jour, ce sera l'affrontement violent, dans l'intolérance. Il s'ensuivra la rupture... et, peut-être, la fin de toute action "VIE LIBRE" dans cette entreprise. Alors que si l'on avait agi au début, paisiblement... tout pouvait être sauvé : à la fois une authentique promotion du militant et le développement de l'action du Mouvement dans cette entreprise, avec le concours des organisations ouvrières, etc...*

Suite en janvier
Ouverture et tolérance
et conclusions

Pierre Boidin

Un nouveau document disponible au Secrétariat National

1^{re} page



4^e page

"VIE LIBRE"

Association - Loi 1901, fondée en 1953, Reconnue d'Utilité Publique de Jeunesse et d'Education Populaire.

20 000 adhérents - 335 sections.

42 Structures Départementales - 13 Structures Régionales

Formée, en dehors de toute appartenance politique ou religieuse :

- * d'anciens malades alcooliques (buveurs guéris) ;
- * de leurs conjoint, enfants, parents ou alliés ;
- * de personnes abstinentes de toutes boissons alcoolisées ;
- * de sympathisants

Implantée sur tout le territoire français.

Presse : "Libres" édités à 25 000 exemplaires tous les deux mois (l'abonnement à demander à la section la plus proche)

MOUVEMENT NATIONAL
VIE LIBRE

8, Impasse Dumur

92110 CLICHY

Tél. 47.39.40.80.

Apte à recevoir des dons
déductibles des impôts (5 %)
et legs

Pages intérieures

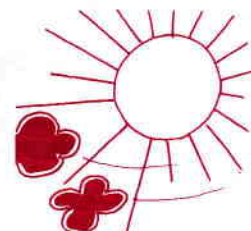
Prévenir

Il y a en France deux millions de DROGUES de l'alcool, et trois millions de personnes qui boivent excessivement. Notre Mouvement par des INFORMATIONS dans les écoles, les entreprises, les médias informe de cette MALADIE et la prévient.



Guérir

Lorsqu'un malade est connu, "Vie Libre" prend contact avec son entourage et lui-même pour le motiver à se SOIGNER. Un traitement lui sera proposé par un médecin. Ces soins médicaux permettent au patient D'ARRÊTER la drogue alcool sans trouble grave. Nous l'aiderons, si nécessaire, à se REINSERER.



Agir

Après les soins "Vie Libre" lui proposera de participer à ses ACTIVITÉS en particulier la guérison d'autres malades. Cette activité lui permettra une PRISE de CONSCIENCE des raisons de l'alcoolisme. Il pourra alors lutter à tous les niveaux contre les causes de l'alcoolisation et mieux COMPRENDRE sa propre maladie.



Dessins PAT

Prix : 0,50 F l'un avec une commande mini de 100 exemplaires.

Sera en vente au Conseil National.

Supplément à Libres N° 171. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Secrétaires de rédaction : L. Le Blévec et P. Matis. Mise en page : P. Théret. Comité de rédaction : Albert Grelier, André Vuillier, Claude Goislot, Patrick Théret, André Talvas. Rédaction-Administration : 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. (1) 47.39.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay Cedex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.